Deux nouvelles victoires pour notre bocage

Voici deux informations de janvier 2022 qui sont passées dans les mailles de notre filet de bénévoles qui n’avons que deux bras chacun.

> *DEUX REFUS PREFECTORAUX A NOS PORTES.*

Ce sont de superbes nouvelles pour notre bocage, pour nous qui luttons contre les industriels du vent.

> *Enfin, les autorités voient l’écocide de l’éolien industriel, c’est MAGIQUE !*

Cela ne signifie pas pour autant que la guerre est gagnée, cela signifie que nous avons + que jamais BESOIN DE VOUS.

1. REFUS DU PROJET DE MOUHET

https://www.indre.gouv.fr/content/download/29269/198291/file/220107_AP_refus_Mouhet.pdf

220107_AP_refus_Mouhet

Nous remercions la préfecture de l’Indre pour ses mesures et ses conclusions fort à propos.

2. REFUS DU PROJET DE LIF (Saint Sulpices les feuilles / Vareilles

https://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/36794/261340/file/AP%20Refus%20dde%20parc%20%C3%A9olien%20-%2027-01-2022.pdf

AP Refus dde parc éolien - 27-01-2022

Nous remercions la préfecture de la Creuse pour cette

décision.

3. Par ailleurs, nous notons l'importance des **arrêtés de bridage** de 3 installations éoliennes de SAINT GEORGES SUR ARNON qui détruisent les chiroptères, même dans ces zones « sacrifiées » par les éoliennes et l'agriculture intensive et chimique.

Vous trouverez la liste des bonnes et mauvaises nouvelles concernant les installations ICPE (installations classées protection de l'environnement) dans notre département de l'Indre ici : https://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE